

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2021

COMPTE-RENDU VALANT PROCES-VERBAL

L'an deux-mille-vingt-et-un, le vingt-trois février à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Philbert-de-Bouaine dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Francis BRETON, Maire de Saint-Philbert-de-Bouaine.

Date de convocation : mardi seize février deux-mille-vingt-et-un

Etaient présents : Francis BRETON, Sylvie RASSINOUX, Hubert CORMERAIS, Sandrine BLUTEAU, Pierre CHATELIER, Annabelle ZAKI, Philippe MICHAUD, Marie-Thérèse GABORIAU, Philippe RENAUD, Carole JOSNIN, Jean-Jacques DENIAUD, Anthony BAUDRY, Paulette BOURMAUD, Gilles CASSARD, Elise DEBIEN, François MORNET, Patricia LEGUET, Gladys PATRON, Nicole OLIVIER, VIELVOYE Stéphane,

Etaient absents excusés :

Marie-Laure GRIMAUD (pouvoir donné à Carole JOSNIN),
Olivier MINEAU,
Cédric DUCHENE,

Jean-Jacques DENIAUD est nommé secrétaire de séance.

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 25 janvier 2021

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du Conseil Municipal en date du 25 janvier 2021.

URBANISME, ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

2. Urbanisme – Zone d'aménagement concertée - approbation du Compte-Rendu d'Activités à la Collectivité Locale de Nexity

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1521-1 et suivants et L.1523-2-4,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.300-4 et L.300-5, L.311-1 et suivants, et R.311-1 et suivants,

Vu la délibération en date du 23 avril 2007 approuvant le traité de concession d'aménagement avec la société NEXITY et autorisant sa signature,

Conformément à l'article 10 du traité de concession d'aménagement signé le 5 mars 2008 et à l'article L.300-5 du Code de l'Urbanisme, l'aménageur doit fournir à la collectivité territoriale, chaque année, un compte rendu d'activités à la collectivité locale (C.R.A.C.L.) comportant :

- le bilan prévisionnel actualisé faisant apparaître, d'une part, l'état des réalisations en recettes et en dépenses, et, d'autre part, l'estimation des recettes et dépenses à venir,
- le plan de trésorerie actualisé faisant apparaître l'échéancier des recettes et des dépenses restant à réaliser,
- le tableau des acquisitions et cessions immobilières réalisées pendant la période.

Monsieur CADIET, représentant de la société NEXITY présente en séance le CRACL.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le compte-rendu d'activités à la collectivité locale (C.R.A.C.L.) pour la période 2019 à 2020.

3. Urbanisme – Place Verdon - approbation du Compte-Rendu d'Activités de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2241-1,

Vu la convention signée entre la Commune, la Communauté de Communes et l'EPF de la Vendée le 17 juillet 2018,

Monsieur Le Maire expose qu'une convention a été signée entre la commune, la Communauté de Communes et l'Etablissement Public Foncier de la Vendée le 17 juillet 2018 pour donner mandat à l'EPF sur le secteur de la Place Verdon afin de procéder aux acquisitions et aux cessions nécessaires au projet d'aménagement de la Place Verdon.

Dans un rapport en date du 31 décembre 2020, l'Etablissement Public Foncier de la Vendée expose le bilan des acquisitions et des cessions opérées depuis le début de la convention ainsi que le bilan financier de ces différentes opérations.

A ce jour, l'EPF a fait l'acquisition de l'agence locale du Crédit Agricole et de deux maisons appartenant à la famille JOUBERT.

Le bilan financier de ces acquisitions est le suivant :

	Engagé à fin 2020	Stock à fin 2019	Année 2020	Total à fin 2020
1 DEPENSES	431 965,63	421 727,69	7 747,87	429 475,56
601111 Coût d'achat portage	421 700,00	421 700,00		421 700,00
601122 Frais d'acquisition	8 417,39		6 379,32	6 379,32
601114 Travaux (portage)	938,55		486,55	486,55
601151 Impôts fonciers	903,50	21,50	882,00	903,50
601153 Frais accessoire	6,19	6,19		6,19
SOLDE	431 965,63	421 727,69	7 747,87	429 475,56
Charge d'actualisation				
TOTAL HT				429 475,56
Montant TTC (à titre indicatif) *				515 370,67

** le calcul étant théorique à ce stade selon l'hypothèse la plus défavorable d'une TVA sur prix total*

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le compte-rendu d'activités de l'EPF à la Commune de Saint-Philbert-de-Bouaine pour l'année 2020 tel qu'annexé à la présente délibération.

VOIRIE, RESEAUX ET ASSAINISSEMENT

4. Chemin piétonnier de la Ville en Bois – attribution du marché de travaux

Monsieur le Maire expose que dans le cadre des travaux d'aménagement de la tranche 5 de la ZAC, il s'est révélé nécessaire de rétablir et matérialiser un chemin sur l'emprise du chemin rural n° 18 menant jusqu'au lieu dit « La Ville en Bois ».

Cela nécessite la réalisation de travaux d'aménagement sur une longueur de 458 m.

Une consultation a été menée auprès de trois entreprises : Baudry TP, FGTP et LVI donnant lieu à l'analyse des offres suivantes :

Critère	BAUDRY TP	FGTP	LVI
---------	-----------	------	-----

	Offre de base		
Prix HT	21 837,30 €	25 900,00 €	24 571,00 €
Classement	1	3	2

Une négociation technique a été menée avec l'entreprise ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse donnant lieu à l'analyse suivante :

	Offre finale négociée		
Prix HT	26 357,30 €		
Classement	1		

Cette négociation portait sur :

- L'augmentation de la largeur du chemin,
- La mise en place d'un contrôle d'accès aux deux extrémités,
- La modification de la structure de chaussée.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité:

- D'attribuer la prestation de travaux d'aménagement d'un chemin piéton sur l'emprise du chemin rural n° 18 à l'entreprise BAUDRY TP pour un montant de 26 357.30 euros HT,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis correspondant ainsi que tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération
- Préciser que la dépense correspondante sera engagée sur l'opération 130 « voirie ».

5. Eclairage public – remise à niveau du parc d'éclairage

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2013-DRCTAJ/3-794 relatif à la modification des statuts du SYDEV,

Vu la délibération du Conseil Municipal relative au transfert de la compétence « Éclairage » au SYDEV,

Monsieur Le Maire expose que dans le cadre de l'exercice de sa compétence éclairage, le SYDEV souhaite réduire les délais de gestion des dossiers de rénovation.

Il propose donc, outre la réduction des délais d'étude et la constitution d'un stock de matériel, que la Commune définisse une enveloppe budgétaire annuelle qui serait attribuée aux travaux de rénovation du parc d'éclairage.

Cette enveloppe budgétaire doit permettre au SYDEV de commander les travaux de rénovation, dans le cadre d'une convention unique de rénovation.

Suite à une évaluation des besoins de notre Commune établie sur la base de l'année précédente et sur la base de la rénovation à programmer (suite à l'enquête de besoins) il est nécessaire de fixer le montant de l'enveloppe budgétaire annuelle dédiée à cette rénovation, à hauteur de 5 000,00 €.

Sur proposition de Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité:

- de conclure avec le SYDEV une convention unique de rénovation de l'éclairage public n°L.RN.262.21.001, au titre de l'année 2021, prévoyant un montant maximum de participation de notre collectivité de 5 000,00 €,
- de constituer l'avance de crédit correspondante sur le budget général (cf délibération du même jour relative à l'avance de crédit),

- d'autoriser Monsieur Le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

BATIMENTS ET SPORTS

6. Bâtiment – Centre de Loisirs et Culturel – attribution du marché de travaux de rénovation de la chaufferie et remplacement des émetteurs

Monsieur le Maire rappelle le projet de changement du chauffage du Centre de Loisirs et Culturel, actuellement au fioul en chauffage au gaz.

Il expose pour mémoire le plan de financement prévisionnel approuvé par délibération du 19 octobre 2020 :

Dépenses	En euros HT	Recettes	En euros HT
Rénovation de la chaufferie	45 000.00	Subvention de l'Etat	40 000.00
Remplacement des radiateurs	29 000.00	Subvention de la Région	16 000.00
Maîtrise d'œuvre	3 700.00	Autofinancement	24 000.00
Divers	2 300.00		
TOTAL	80 000.00	TOTAL	80 000.00

A ce jour, l'Etat a confirmé l'attribution d'une subvention de 40 000 euros. La demande de subvention par la Région est actuellement en cours d'étude.

Monsieur le Maire explique qu'un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé à la publication sur le BOAMP et sur le profil acheteur www.marches-securises.fr le 18 décembre 2020 pour le marché de travaux de rénovation de la chaufferie et le remplacement des émetteurs du Centre de Loisirs et Culturel, avec une date limite de remise des offres le vendredi 29 janvier 2021 à 12 heures.

7 plis ont été reçus dans les délais (0 pli hors délais), ils ont donc été ouverts et analysés au regard des critères prix (40%) et des valeurs techniques (60%) définis dans le règlement de consultation.

Des demandes de précisions ont été formulées auprès de trois entreprises. A ce titre un courriel leur a été adressé le 08 février 2021.

L'analyse des offres finales est présentée en séance.

CANDIDAT	Conformité de l'offre O/N	Montant de l'offre de base HT après Analyse Appel d'Offres	Rangs selon les critères							CLASSEMENT
			1 - Le prix des prestations	2 - Les valeurs techniques					NOTE FINALE ATTRIBUEE A L'ENTREPRISE	
				Point pour moyens humains (10pts)	Planning global d'exécution et temps d'exécution par tâches (10pts)	Méthodologie propre à l'opération, moyens et procédés de mise en œuvre (20pts)	Fiches techniques des matériaux (20pts)	Note pondérée à 60 %		
GATEAU FRERES	O	52 590,00 €	40,00	10,00	10,00	2,00	7,80	29,80	69,80	6
TURQUAND	O	68 400,00 €	30,75	10,00	10,00	18,00	8,90	46,90	77,65	3
DVB	O	59 000,00 €	35,65	10,00	10,00	18,00	0,00	38,00	73,65	4
AMIAUD	O	58 345,57 €	36,05	10,00	10,00	18,00	14,40	52,40	88,45	1
ENGIE AXIMA	O	72 800,00 €	28,90	10,00	10,00	18,00	11,11	49,11	78,01	2
GLEN	O	79 589,69 €	26,43	10,00	0,00	4,00	20,00	34,00	60,43	7
FORCENERGIE	O	54 885,60 €	38,33	10,00	5,00	18,00	0,00	33,00	71,33	5

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité:

- de classer les offres ainsi qu'il suit :

	AMIAUD	ENGIE AXIMA	TURQUAND	DVB	FORCENERGIE	GATEAU FRERES	GLEN
Offre de base	1	2	3	4	5	6	7

- attribuer le marché de travaux de rénovation de la chaufferie et le remplacement des émetteurs du Centre de Loisirs et Culturel à AMIAUD pour un montant total de 58 345.57 euros HT,

- autoriser Monsieur le Maire à signer les pièces du marché de travaux ainsi que tous documents nécessaires à l'exécution dudit marché,

- préciser que les dépenses correspondantes seront engagées sur les opérations 120 – « Centre de Loisirs et Culturel » .

ADMINISTRATION GENERALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

7. Finances – attribution des subventions de fonctionnement 2021

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission Finances du 08 février 2021,

Monsieur le Maire propose de délibérer sur les demandes de subventions adressées à la Commune de Saint-Philbert-de-Bouaine et pour lesquelles les demandeurs ont fourni un dossier complet.

Monsieur Le Maire précise que le montant total de l'enveloppe est de 299 322.20 euros dont environ 5 100 euros de crédits non affectés à ce jour,

Sur proposition de Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité:

- de l'attribution des subventions ci-dessous présentées :

NATURE	COMPTE	BENEFICIAIRE	VERSE EN 2020	DEMANDE 2021	PROPOSITION DE LA COMMISSION
Culture	6574	Harmonie Fanfare Saint Philbert	400,00 €	250,00 €	250,00 €
Culture	6574	Phil'Mélodie	240,00 €	230,00 €	230,00 €
Culture	6574	Les comédiens de l'Issoire	200.00 €	500,00 €	200,00 €
Culture	6574	Vend'raid	0.00 €	0.00 €	100,00 €
Ecole	6574	Association Gestion Restauration Scolaire (AGRS)	12 500.00 €	17 200,00 €	17 200,00 €
Ecole	6574	Amicale Laïque Philbertine	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
Ecole	6574	Association des Parents d'Elèves APEL	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €

Ecole	6558	OGEC (contrat association, participation frais fonctionnement)	142 540.08 €		Montant défini en application des délibérations relatives au coût de fonctionnement par élève et du contrat d'association*
Ecole	6574	BTP CFA vendée - Centre de Formation du Bâtiment (AFORBAT)	160,00 €	260,00 €	80,00 €
Ecole		Chambre des métiers et de l'artisanat - ESFORA	0.00 €	736.00 €	160.00 €
Ecole	6574	MFR Maison Familiale L'HERBERGEMENT	140,00 €	- €	120,00 €
Ecole	6574	MFR Olonnes Atlantic	20.00 €		20,00 €
école	6574	MFR IREO DES HERBIERS	20.00 €		20,00 €
Ecole		IFACOM La Ferrière			20.00 €
Ecole		Lycée Briacé – la Ferrière			40.00 €
enfance-jeunesse	6574	Familles rurales - Centre d'Accueil périscolaire Les P'tits Loups	71 000,00 €	71 000,00 €	71 000,00 €
enfance-jeunesse	6574	Halte garderie "les petites fripouilles"	20 000.00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
social	6574	COS Intercommunal	665.00 €	665.00 €	665.00 €
social	6574	Amicale des Sapeurs pompiers	800,00 €	800.00 €	800,00 €
social	657362	C.C.A.S. Centre Communal d'Action Sociale)	3 200,00 €	7 000.00 €	7 000,00 €
social	6574	Club de l'Amitié du 3ème Age	500,00 €	500,00 €	500,00 €
social	6574	ADMR	3000.00 €	3500.00 €	3500.00 €
social	6574	Les Glycines	4000.00 €	3489.92 €	1 300,00 €
social	6574	Association des conciliateurs de justice	0.00 €	150.00 €	150.00 €
sport	6574	Eveil Basket-Ball	1 800,00 €	1 800,00 €	1 460,00 €
sport	6574	Eveil Mouv Danse	1 100,00 €	1 660,00 €	1 660,00 €
sport	6574	Eveil Football	1 300,00 €	1 300,00 €	1 300,00 €
sport	6574	Éveil Ping-Pong	480,00 €	500,00 €	480,00 €
sport	6574	Eveil Tennis	420,00 €	400,00 €	400,00 €
sport	6574	Eveil philbertin	1 350,00 €	0,00 €	0,00 €
sport	6574	l'Alouette Philbertine (gymnastique d'entretien)	100,00 €	100,00 €	100,00 €
sport	6574	FITNESS	0.00 €	1 000.00 €	420.00 €

sport	6574	AJA	240,00 €	400.00 €	400,00 €
sport	6574	Vélo Loisirs	100.00 €	100.00 €	100,00 €
sport	6574	Palets philbertins	0.00 €	260.00 €	260.00 €

* A titre indicatif : le montant des subventions versées en 2021 est estimé à ce jour à 149 462.20 € euros pour l'OGEC,

- d'autoriser Monsieur Le Maire à signer la convention de subvention avec Familles Rurales selon le modèle joint en annexe de la présente délibération,

- d'autoriser Monsieur Le Maire à prendre toute décision et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

8. Finances – budget général - avances de crédit

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L1612-1 alinéa 3,

Vu la délibération n°DELO02CSPB190128 en date du 28 janvier 2019 relative à la remise à niveau du parc d'éclairage 2019,

Monsieur Le Maire expose, qu'en application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales précitées, jusqu'à l'adoption du budget, il peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Monsieur Le Maire explique qu'il est nécessaire de prévoir les crédits d'investissement :

- 5 000.00 euros dédiés à la rénovation dans le cadre de la gestion du parc d'éclairage public afin de permettre au SyDEV de réduire le délai d'intervention (cf point 7 de la présente notice) – opération 136 – éclairage public,
- 8 000.00 euros pour la réalisation d'un état des lieux des voiries (devis logiroad) – opération 130 – voirie,
- 33 700.00 euros pour le bornage (2000 euros) et la réalisation d'un cheminement piétonnier (31 700) le long de la tranche 5 de la ZAC – opération 130 – voirie,
- 4 500.00 euros dédiés à la réalisation d'un terrassement pour la mise en place de conteneurs enterrés – opération 130 – voirie,
- 7 800.00 euros dédiés à la réalisation d'un relevé topographique et à une inspection télévisée dans l'avenue de Bretagne opération 130 - voirie,
- 8 700.00 euros pour la réalisation d'aménagement au carrefour de la rue de la mairie et de la rue du bocage – opération 130 – voirie,
- 1 600.00 euros levée topographique La Noue Morin – opération 130 – voirie,
- 80 600.00 euros dédiés travaux de rénovation de la chaufferie et remplacement des émetteurs (travaux et maîtrise d'œuvre) (dont environ 5600 euros de maîtrise d'œuvre du chauffage) – opération 120 – Centre de Loisirs et Culturel,
- 1200.00 euros pour couvrir l'acquisition :
 - d'une colonne en lieu et place d'un socle de Marianne,
 - d'étagères dans la salle des archives,
 - d'un deuxième coffre fort dans le cadre de la gestion des régies
 sur l'opération 145 – Mairie,
- 1850.00 euros dédiés aux avenants en plus et en moins concernant les travaux des ateliers des services techniques – opération 151 – services techniques,

- 400.00 euros dédiés au financement des publicités légales pour le marché public de fourniture de deux véhicules électriques – opération 151- services techniques,
- 1300.00 euros casier des services techniques – opération 151 – services techniques,

Considérant que cela nécessite l'ouverture des crédits budgétaires correspondants préalablement au vote du budget,

Sur proposition de Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de la constitution d'une avance de crédit sur le budget général 2020 telle que présentée ci-dessous :

- opération 136 – Eclairage public : 5 000.00 euros,
- opération 130 – Voirie : 64 300.00 euros,
- opération 120 – Centre de Loisirs et Culturel : 80 600.00 euros,
- opération 145 – Mairie : 1200.00 euros,
- opération 151 – Services techniques 3550.00 euros.

9. Finances – budget annexe d'assainissement collectif - avances de crédit

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L1612-1 alinéa 3,

Monsieur Le Maire expose, qu'en application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales précitées, jusqu'à l'adoption du budget, il peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Monsieur Le Maire explique qu'il est nécessaire de prévoir les crédits d'investissement :

- 3380.00 euros HT pour la fourniture et la pose d'un raccordement de télégestion sur les postes de relèvement de l'Issoire et des Peupliers – opération 102 - réseaux

Considérant que cela nécessite l'ouverture des crédits budgétaires correspondants préalablement au vote du budget,

Sur proposition de Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de la constitution d'une avance de crédit sur le budget annexe d'assainissement collectif 2021 telle que présentée ci-dessous :

- Opération 102 – réseaux : 3 400.00 euros HT.

INFORMATION SUR LES DECISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DE SA DELEGATION

10. Droit de Prémption Urbain

M. le Maire communique au Conseil les décisions qu'il a prises en matière de droit de préemption en application de la délégation qu'il a reçue du Conseil à cet effet.

Numéro de Parcelles	Adresse	Décision du Maire
AP 162	6 Allée des Alisiers	Pas d'exercice du droit de préemption
AV 413	Rue du Stade	Pas d'exercice du droit de préemption
AV 504	Le Fief du Haut Bourg	Pas d'exercice du droit de

	Lot 5.40	préemption
AV 514 – 527	Le Fief du Haut Bourg Lot 5.50	Pas d'exercice du droit de préemption
AT 32 -33	46 et 48 Rue du Bocage	Pas d'exercice du droit de préemption
AT 183-185-186-191-379	2 Rue du Bas Ruet	Pas d'exercice du droit de préemption
YR 458	Les Breuils	Pas d'exercice du droit de préemption

11. Marchés publics

Objet	Titulaire de la prestation	Date d'attribution	Montant
Drapeaux + Mâts - Ecole Publique Jacques Golly	DOUBLET - 59710 AVELIN	11/01/21	239,00 €
Fourniture Voirie	CARRIERES MOUSSET - 79800 LES HAUTS DE ROCHEFORTS	08/01/21	799,50 €
Trésors Revelés de Vendée - Le Patrimoine Dépoussièrre - Mariage	MAISON DE LA PRESSE - MEDIAPA - MONTAIGU	11/01/21	991,94 €
Cuisine - Mairie	COMERA CUISINES (BONNET) 85660 ST PHILBERT DE BOUAINE	24/12/20	2 472,53 €
Bâche géotextile pour le compostage	COMPOST IN SITU 44700 orvault	20/01/21	645,00 €
Caniveau au sol - Chemin de l'Issoire	PUM Plastiques - 85000 La Roche sur Yon	20/01/21	199,80 €
Paillage - Espaces Verts	VALDEFIS - 85170 LE POIRE SUR VIE	20/01/21	1 095,15 €
Etagères pour les archives de la Mairie	PROVOST DISTRIBUTION 59960 NEUVILLE EN FERRAIN	20/01/21	297,30 €
Fournitures d'Entretien Espaces Verts + Terrain de Foot	VERTYS - 85200 FONTENAY LE COMTE	20/01/21	2 221,57 €
Fourniture de matériels d'électricité et d'éclairage	CGED REZE 44406 REZE	27/01/21	5 085,60 €

Levé topographique dans le cadre d'une étude de maîtrise d'œuvre - terrains de foot	CDC Conseils 6, rue René Descartes - Boufféré 85600 MONTAIGU-VENDEE	23/01/21	1 460,00 €
Fourniture de panneaux de signalisation	LACROIX City 448001 SAINT HERBLAIN	23/01/21	1 276,44 €
Réparation de vitrage à l'Ecole Jacques Golly	Gérard BOUDAUD 85660 ST PHILBERT DE BOUAINE	23/01/21	1 382,50 €
Outillage divers	BAILLY QUAIREAU 85190 MACHE	27/01/21	1 594,14 €
Fourniture de matériels de plomberie	COMODIS - MONTAIGU	28/01/21	1 800,31 €
Fourniture de vestiaires armoires pour les ateliers du centre technique	AXESS 67100 STRASBOURG	28/01/21	1 046,58 €
Fourniture de voirie	My SIGNALISATION 13015 MARSEILLE	28/01/21	163,63 €
Analyse de l'eau	LABORATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ALIMENTATION DE LA VENDEE - 85000 LA ROCHE SUR YON	28/01/21	296,51 €
Réparation toilettes - Aire des Vignes	SAGELEC 44154 ANCENIS	10/02/21	58,56 €

12. Compte-rendu des dernières commissions

*** CME le 06 février 2021**

Madame Sylvie RASSINOUX expose que le Conseil Municipal des Enfants, qui s'est réuni le 06 février 2021, a pris connaissance de l'organisation et du fonctionnement des services d'une mairie.

Deux commissions ont été créées pour étudier les différents projets : skate-park, film de sensibilisation au respect de l'environnement, chasse à l'œuf en drive, pose d'un panneau à proximité du skate-park afin de définir des règles d'utilisation de l'équipement équitables pour toutes les générations.

*** CME le 20 février 2021**

Le CME a travaillé sur un budget communal. Les commissions ont travaillé sur leurs différents projets. La prochaine réunion aura lieu le 13 mars 2021.

*** Commission Enfance Jeunesse le 11 février 2021**

Madame Sylvie RASSINOUX expose que la commission Enfance Jeunesse s'est réunie le 11 février 2021 pour travailler sur le projet d'accueil jeunes à destination des jeunes de 11 à 13 ans, afin de créer une passerelle entre l'accueil périscolaire et le foyer des jeunes.

*** Commission Finances le 08 février 2021**

Madame Sylvie RASSINOUX expose que la commission Finances s'est réunie le 08 février pour travailler sur l'attribution des subventions aux associations telle que présentée ci-dessus.

*** Commission affaires sociales du 28 janvier 2021**

Madame Sandrine BLUTEAU expose que la commission affaires sociales s'est réunie le 28 janvier 2021.

Tout d'abord, un point a été fait sur la vaccination liée au COVID 19 : 870 personnes ont été vaccinées depuis l'ouverture du centre. Au départ, le centre a reçu 96 doses journalières. L'approvisionnement a ensuite été stoppé entraînant un report des rendez-vous.

La commission a ensuite travaillé sur le projet de logement d'urgence en validant le lancement d'une étude permettant la définition des cahiers des charges

*** Commission communication le 26 janvier 2021**

Monsieur Philippe RENAUD expose que la commission communication a travaillé sur un cahier des charges en vue de la refonte du logo de la Commune. Elle a également travaillé sur des améliorations du Bouaine Infos (texture, présentation...). La commission souhaite faire coïncider la sortie du nouveau logo avec la parution d'un nouveau Bouaine Infos.

*** Réunion de travail avec CAUE /BE TDM/ SCALE /SYDEV - place Verdon le 04/02/2021**

Monsieur Philippe MICHAUD expose que la Commune a travaillé avec le CAUE, le Bureau d'Etudes de Terres de Montaigu, Scale et le SyDEV sur l'aménagement de la place verdon suite à la reprise des travaux de l'îlot 1. Des discussions ont eu lieu sur l'aménagement autour de l'allée du cimetière et sur sa mise en scène.

Il est envisagé la réalisation de parking en pavé engazonné pour permettre un meilleur écoulement des eaux. Concernant l'éclairage il est envisagé des mâts grappes.

Il faut prévoir la démolition du kiosque à fleurs permettant la réalisation du parking le long de l'allée du cimetière.

Le démontage du kiosque est prévu en fin d'année 2021.

*** Réunion avec l'Etablissement Public Foncier de la Vendée, Duret Immobilier et l'EPAHD Les Glycines – îlot 3 de la place Verdon le 08/02/2021**

Une réunion avec l'EPHAD les Glycines, l'Etablissement Public Foncier de la Vendée et le promoteur Duret immobilier concernant l'îlot 3 de la Place Verdon pour échanger notamment sur le projet de maison Joséphine qui nécessite la réalisation de prestations de service type service de lingerie, portage de repas...

Il a été convenu d'étudier également un projet de type Petit Village (appartements individuels et une pièce commune) en lien avec les bailleurs sociaux (Vendée Logement, Vendée Habitat). L'Etablissement Public Foncier de la Vendée doit réaliser une démarche auprès des bailleurs sociaux. S'ils sont intéressés, il convient également de voir quel serait le mode de gestion retenu (gestion locative par les bailleurs sociaux ou par la commune ?).

Le groupe Duret Immobilier est prêt à construire le bâtiment de l'îlot 3 dès 2022.

La prochaine réunion de la commission urbanisme est prévue le 25 mars 2021 à 18H30 sur ce même sujet.

*** Commission voirie du 19 février 2021**

Monsieur Pierre CHATELIER expose que la commission voirie s'est réunie le 19 février 2021 pour travailler sur le programme voirie 2021.

*** Commission culture - Visite des bibliothèques de Cugand et de la Bernadière le 30 janvier 2021**

La commission culture a procédé à la visite des bibliothèques de Cugand et de la Bernadière. Ces deux visites ont permis de mieux appréhender les différences entre une bibliothèque et une médiathèque. La commune de CUGAND est celle qui est la plus comparable avec la nôtre en terme de besoin (superficie, salarié...).

La médiathèque est un lieu de rencontre (échange de graines, atelier tricot, salon de thé...).

Le coût moyen d'une médiathèque est de 1 million d'euros.

*** Commission intercommunale Jeunesse et sport du 04 février 2021**

Madame Sylvie RASSINOUX expose que la Commission intercommunale Jeunesse et sport s'est réunie le 04 février 2021 pour travailler sur le projet Emile (version itinérante d'un café jeunes), faire le bilan des promeneurs du net, travailler sur le projet intercommunal Id'ados.

*** Commission intercommunale culture et tourisme - mercredi 17 février 2021 à 19H –**

Madame Annabelle ZAKI expose que la commission culture et tourisme s'est réunie le 17 février 2021. La nouvelle directrice a présenté deux projets/ deux événements :

- *Les journées européennes du patrimoine sur le thème du vélo. L'objectif est de valoriser le patrimoine caché des communes par une balade à vélo. Si la Commune souhaite participer à cet événement, il faudra communiquer une proposition de boucle en vélo avant fin mars,*
- *Une programmation culturelle estivale « invitation au voyage sur Terres de Montaigu » du 16/07 au 21/08 avec des représentations et spectacle. Il s'agirait de spectacles en plein air avec des jauges de 300 à 400 personnes.*

Une rencontre avec la nouvelle directrice doit avoir lieu pour qu'elle prenne connaissance de notre patrimoine et qu'elle nous fasse une proposition de spectacle.

*** Commission intercommunale Habitat & Environnement - lundi 08 février 2021 à 18h30**

Monsieur Philippe MICHAUD expose que la commission intercommunale Habitat et Environnement s'est réunie le 08 février 2021 pour faire un point sur :

** le SPANC : sur notre commune, environ 80 contrôles sont prévus au cours de l'année 2021,*

** l'élagage nécessaire au déploiement de la fibre optique qui doit être réalisé avant le 31/03,*

** les déchets ménagers. Dans les nouveaux lotissements on pourrait envisager un regroupement de poubelles de plusieurs habitations lorsque le passage du camion benne est compliqué. Un programme de compostage groupé pourrait éventuellement être proposé dans les nouveaux quartiers. Néanmoins la Commune est déjà dotée d'un site de compostage.*

*** Commission économie et innovation - mercredi 10 février 2021 à 18H30**

Monsieur Philippe RENAUD expose que la commission intercommunale Economie et Innovation s'est réunie le 10 février 2021 pour travailler notamment sur le dispositif d'aide « territoire d'industrie ».

Terres de Montaigu va pouvoir apporter son soutien financier aux entreprises dans le cadre de plusieurs programmes d'aides.

Le pôle 13 à Treize Septiers a également été présenté à la commission. Une partie de ces bâtiments vétustes vont être détruits pour accueillir ensuite des artisans.

Terres de Montaigu a un projet de constitution d'un groupe de concertation agricole dont l'objectif est de favoriser la communication entre les administrés et la profession agricole, notamment quand il y a des nuisances (bruit, odeurs...).

*** Commission Transition Energétique & Mobilité - mardi 23 février 2021 à 18h30**

Monsieur Pierre Chatelier expose que la commission Transition Energétique et mobilité s'est réunie le 23 février 2021 pour travailler le PCAET et le schéma vélo essentiellement.

13. Date de la prochaine réunion du conseil municipal : le 30 mars 2021 à 19H30

14. Dates des autres réunions du conseil municipal

Lundi 15 mars 2021 à 19H30 (Débat d'Orientations Budgétaires)

Mardi 30 mars 2021 à 19H30

Lundi 26 avril 2021 à 19H30

Lundi 31 mai 2021 à 19H30

Mardi 29 juin 2021 à 19H30

Lundi 30 août 2021 à 19H30

Lundi 27 septembre 2021 à 19H30

Lundi 18 octobre 2021 à 19H30

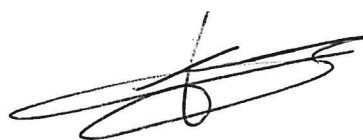
Lundi 22 novembre 2021 à 19H30

Lundi 13 décembre 2021 à 19H30

QUESTIONS DIVERSES & INFORMATIONS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23H00

Le secrétaire de séance,
Jean-Jacques DENIAUD



Le président de séance
Francis BRETON

